

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 7 janvier 1901, M. Joaquim Ramonet y Mendo de Figueroa, Secrétaire de la Légation de Monaco à Madrid, a été autorisé à accepter et à porter la décoration de chevalier de l'Ordre de Charles III, qui lui a été conférée par S. M. la Reine Régente d'Espagne.

Par Ordonnance du 10 janvier 1901, M. le docteur Jules Richard, directeur du Musée Océanographique de Monaco, a été autorisé à accepter et à porter la décoration de Commandeur de l'Ordre de Danilo I^{er}, qui lui a été conférée par S. A. le Prince de Montenegro.

M. Auguste Jouve, nommé Consul de la Principauté à New-York, a reçu l'exequatur de M. le Président des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Le Prince a désigné S. Exc. Don José Carrera, Son Ministre résident *ad interim* près S. M. la Reine Régente d'Espagne, pour Le représenter, en qualité d'Envoyé Extraordinaire, au prochain mariage de S. A. R. la Princesse des Asturies avec S. A. R. le Prince Charles de Bourbon. M. Ramonet y Mendo de Figueroa sera adjoint en qualité de Secrétaire, à S. Exc. l'Envoyé Extraordinaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

A l'occasion du Jour de l'An, les télégrammes suivants ont été transmis par M. le Consul de France :

A S. A. S. le Prince de Monaco.

Les membres de la Colonie française et du Comité français de bienfaisance ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime leurs hommages respectueux et leurs vœux pour Son Auguste Personne, la Famille Princière et la prospérité grandissante de la Principauté.

A S. A. S. Madame la Princesse Alice de Monaco.

Les membres de la Colonie française et du Comité de bienfaisance ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime leurs hommages reconnaissants et leurs vœux empressés.

A S. A. S. le Prince Héréditaire.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime, à l'occasion de la nouvelle année, les hommages et les vœux de la Colonie française de Monaco.

Les réponses suivantes ont été reçues :

De l'Aide de Camp du Prince.

Le Prince remercie cordialement le Consul de France des vœux qu'il lui a transmis au nom de la Colonie française pour la Famille Princière. Son Altesse Sérénissime souhaite également à la Colonie tous les avantages qu'elle mérite par son travail.

De S. A. S. Madame la Princesse Alice.

Très sensible aux vœux que formez pour moi, vous prie d'accepter pour vous, chère Colonie française et son Comité, tous mes souhaits pour la prospérité croissante de tous.

Du Chambellan du Prince Héréditaire.

Le Prince Héréditaire a reçu avec beaucoup de satisfaction les vœux de la Colonie française ; il en forme lui-même de très sincères pour vos compatriotes.

A la même occasion, voici les télégrammes qui ont été échangés entre le Vice-Consulat d'Italie et le Chambellan du Prince :

Aide de Camp du Prince de Monaco,
Marchais.

Veillez présenter à LL. AA. SS. le Prince et la Princesse les respectueux hommages de la Colonie italienne, ses vœux sincères et ses sentiments de profonde gratitude.

Le Vice-Consul,
DE ANGELIS.

Chambellan Prince de Monaco,
à Vice-Consul d'Italie, Monaco.

Le Prince est très sensible aux vœux que vous lui exprimez et désire toute la prospérité possible à vos compatriotes.

D'autre part, M. le Consul de France nous communique le télégramme suivant adressé par lui à M. le Président de la République, et la réponse reçue à ce télégramme :

Vice-Consul de France, Monaco,
A M. le Président de la République.

Les membres de la Colonie française et du Comité français de bienfaisance de Monaco tiennent à honneur d'adresser leurs respectueux hommages et leurs vœux à M. le Président de la République, ainsi que leurs souhaits pour la grandeur de la France et la prospérité de la République.

Du ministère des Affaires Étrangères,
A Consul de France, Monaco.

Le Président de la République vous charge de remercier la Colonie et le Comité français de bienfaisance de Monaco des vœux qu'ils ont adressés à l'occasion du 1^{er} janvier et dont il a été très touché.

Signé : DELCASSÉ.

Les membres de la Société Médicale de Monaco, dont S. A. S. le Prince Albert est, on le sait, Président d'honneur, se sont réunis mercredi soir en un banquet confraternel qui a eu lieu aux Thermes Valentia, dans le beau local que la Société des Bains de Mer a mis à leur disposition.

A ce banquet assistaient MM. les docteurs Cassini, Corniglion, Fagge, Grenouillet-Decourt, Guglielminetti, Guimbail, Lavagna, Marsan, Marty, Onda, Pontremoli, Rolla-Rouse, Rosenau et Vivant

Au champagne, M. le docteur Pontremoli en l'absence de M. le docteur Coulon, a pris le premier la parole en qualité de doyen — non certes pas doyen d'âge comme il l'a fait spirituellement remarquer, mais doyen d'ancienneté de résidence dans la Principauté. A ce titre, le sympathique docteur s'est hautement félicité de la décoration de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles récemment décernée par S. A. S. le Prince Albert, à M. le docteur Vivant. Cette croix, ajoute M. le

docteur Pontremoli, honore à la fois le distingué confrère auquel elle est conférée et la Société Médicale tout entière. Il boit à la santé du nouveau chevalier, puis lève son verre en l'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes.

Des applaudissements unanimes ont salué ce toast ; puis M. le docteur Vivant a prononcé une allocution très intéressante au cours de laquelle, après avoir remercié le docteur Pontremoli et ses confrères de leurs éloges, il a brièvement rendu compte des travaux du Congrès médical de l'Exposition Universelle de 1900, Congrès auquel il avait été spécialement délégué par le Prince Albert pour représenter le corps médical de la Principauté.

Après ce discours qui a vivement intéressé l'assistance, plusieurs autres membres de la Société Médicale ont encore pris la parole et on ne s'est séparé que fort tard après avoir bu à la prospérité de la Société Médicale et après avoir exprimé le souhait de renouveler le plus tôt possible cette charmante et confraternelle réunion.

Une nouvelle Société de mandolinistes et de guitaristes, dénommée l'Accord Parfait, vient, en vertu d'une autorisation princière récemment reçue, de se réunir en son local de la maison Ravera, aux Carmélites, pour procéder à la nomination de son bureau.

Cette première réunion a eu lieu sous la présidence du doyen d'âge de la nouvelle Société, M. Pariaux, assisté de MM. Luca Pascal et Lechner. M. Ange Rossi remplissait les fonctions de secrétaire.

L'assemblée a procédé immédiatement à l'élection de son bureau ; ont été élus à l'unanimité :

Président d'honneur, M. Jean Blanchy, Secrétaire des Commandements de S. A. S. le Prince de Monaco

Président, M. Jules Crovetto ; Vice-Président, M. Lechner ; Directeur, M. Bonino ; Secrétaire, M. Adolphe Mathis ; Secrétaire-Adjoint, M. Gabriel Trinquier ; Trésorier, M. Noël Turco ; Trésorier-Adjoint, M. Louis Gariazzo ; Conseiller-Archiviste, M. Auguste Baud ; Conservateur du matériel, M. Pascal Luca ; Commissaires, MM. Bernard Serniotti et Charles Pariaux.

Après l'élection du bureau, il a été donné lecture des statuts dont les articles soumis séparément au vote ont été approuvés à l'unanimité.

Nous souhaitons bonne chance et prospérité à la nouvelle Société monégasque.

M. le Comte Gastaldi, Consul de Belgique à Monaco, informe les sujets belges habitant la Principauté que S. M. le Roi des Belges a rendu, le 1^{er} janvier 1901, une loi accordant amnistie en faveur des réfractaires, des retardataires et des déserteurs.

Cette loi est affichée à la Chancellerie du Consulat de Belgique, où les intéressés pourront se présenter pour recevoir tous les renseignements qui leur seront nécessaires.

La Société de Gymnastique l'Etoile a, dans son assemblée générale du 10 janvier courant, nommé les membres de son bureau pour l'année 1901.

Le bureau est ainsi composé :

Président d'honneur. M. E. de Millo; Président, M. F. Rocchessani; Vice-Président, M. Gamba; Trésorier, M. J. Balestra; Secrétaire, M. J. Chiaverini; Moniteur chef: M. A. Bellini; Moniteur sous-chef: M. L. Badino; Commissaires: MM. C. Morival et J. Suani.

Les deux premières journées des Courses du Var ont eu lieu jeudi 10 et dimanche 13 janvier, avec un éclat qui, grâce au temps radieux de ces jours-ci, s'est surtout affirmé à la seconde réunion qui a été une des plus brillantes à laquelle nous ayons assisté sur le littoral.

Le Comité des Courses n'a rien négligé, d'ailleurs, pour assurer la vogue grandissante de ces fêtes sportives qui attirent parmi nous, un public aussi nombreux qu'élégant.

Voici les résultats de ces deux premières journées :

Jeudi 10 Janvier :

Prix Blondin 3,000 francs. — 3,400 mètres. (6 partants).

1^{er} Itout; 2^e Libos.

Prix de Monte Carlo, 20,000 francs. — 3,000 mètres. (13 partants).

1^{er} Fadri; 2^e Haut-Brion; 3^e Oural.

Prix du Conseil Général, 3,500 francs. — 2,800 mètres. (8 partants).

1^{er} Jocrisse; 2^e Kroschka; 3^e Ouistiti.

Dimanche 13 Janvier :

Prix Phébus, Course de haies. — A réclamer. — 3,000 francs. — 2,800 mètres.

1^{er} Libos (F. Hall), à M. Ch. Liénart;
2^e Miragarri (Stone), à M. J. Blanc-Paron;
3^e Gok (Wright), à M. G. Ledat.

Grand Prix de Monaco, Steeple-chase, handicap (grande piste en huit). — 40,000 francs. — 4,400 mètres.

1^{er} Oural (J. Clay), à M. L. Olbry;
2^e Fadri (Pearce), à la marquise de Villamejor;
3^e Drogman (Wright), à M. G. Ledat.

Prix des Alpes-Maritimes, Course de haies. — Handicap. — 5,000 francs. — 2,800 mètres.

1^{er} Majorlaine (Watts), au comte d'Espous de Paul;
2^e Jurisconsulte (West), à M^{me} A. Menier;
3^e Bois Luzr (Collier), au comte de Vassart d'Hozier.

La troisième journée a eu lieu cette après-midi.

Un groupe composé de notabilités de la Colonne italienne résidant dans la Principauté a offert vendredi soir, au restaurant des Rives d'Or, à la Condamine, un banquet à l'illustre maestro Puccini, qui était de passage à Monaco, revenant de Nice, où son bel opéra-comique *La Bohème* vient d'être monté avec un grand succès sur la scène du Casino municipal. Ce banquet a été des plus réussis, et M. Puccini en a exprimé sa vive gratitude aux organisateurs, en regrettant de ne pouvoir prolonger son séjour dans la Principauté, toujours si hospitalière aux artistes du monde entier.

Une bonne capture :

M. le Commissaire de Police de Monte Carlo a mis en état d'arrestation et fait conduire à la maison d'arrêt, pour être mis à la disposition du Parquet, un individu disant se nommer Pollak et être de nationalité hollandaise, qui a été surpris en flagrant délit de vol à la tire.

Cet individu s'était emparé très adroitement d'un portefeuille appartenant à M. B. et contenant une forte somme en billets de banque. Sen-

tant une main s'introduire dans sa poche, M. B. saisit le voleur au poignet et put le maintenir jusqu'à l'arrivée des agents.

Pollak paraît faire partie d'une bande de pick-pockets qui, depuis le commencement de la saison, s'est donnée rendez-vous sur le littoral.

Le Crédit Lyonnais a pris, la semaine dernière, possession du somptueux local dans lequel il a établi sa nouvelle succursale dans la Principauté. Merveilleusement placés, puisqu'ils occupent une partie de l'immeuble de l'hôtel de Paris, à Monte Carlo, ces nouveaux bureaux du Crédit Lyonnais répondent par le confort de leur installation moderne et leur coquette décoration à tous les désirs et à tous les besoins de notre riche clientèle étrangère.

Un personnel d'élite, sous les ordres de M. Monnier, le sympathique directeur du Crédit Lyonnais à Monte Carlo, contribuera encore à assurer le succès de cette succursale monégasque de la puissante maison de banque française.

De Bruxelles nous parvient la pénible nouvelle du décès de M^{me} Marie-Thérèse-Silvie Robyns de Schneidauer, épouse de M. Robyns de Schneidauer, consul général de Monaco. La défunte laisse des regrets unanimes et sa perte sera vivement ressentie par toutes les bonnes œuvres auxquelles elle s'était dévouée. Les funérailles ont été célébrées vendredi, en l'église paroissiale de Sainte-Marie, au milieu d'une affluence émue.

Dans son audience du 11 janvier, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Ferrari Jacques, né à Aurigo (Italie), en 1862, journalier, sans domicile fixe, 6 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Vialard Antoine-Adolphe, né à Aurillac (Cantal), le 11 juin 1859, garçon de café, demeurant à Paris, un mois de prison et 50 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (avec la circonstance de récidive).

C'est aux joyusetés du vaudeville qu'a été consacrée, cette semaine, la scène monégasque. Raconter les imbroglios de *Coralie et Cie*, les imaginations délirantes d'un Valabrègue! Les colonnes de ce journal n'y suffiraient pas. Aussi préférons-nous y renoncer plutôt que de nous engager dans une analyse, dont la froideur ne saurait d'ailleurs faire éprouver au lecteur l'hilarité à laquelle nous contraignit vendredi une interprétation de premier ordre, indispensable à ce genre d'œuvres. Il n'y a que des éloges à adresser à cet ensemble d'acteurs qui littéralement brûlent les planches avec un entrain merveilleux.

M. Gobin, avec ses grimaces et ses ahurissements, est un des acteurs les plus amusants et les plus originaux du genre. Il a été dignement secondé par MM. Hurteaux et Matrat qui sont, eux aussi, des comiques de la bonne école du Palais-Royal, par M. Maury, toujours en grand progrès, et par MM. Barbier, Baud'huin et Pongy, pour ne citer que les principaux de la joyeuse bande.

Du côté féminin, il n'y a également que des fleurs à distribuer : la belle et imposante Marie Magnier, les très fines et charmantes Blanche Toutain et Marcelle Bordo, la réjouissante M^{me} Milher, sans oublier la dévouée Moret (en négresse), rivalisent de talent et de brio comique.

Nous reverrons d'ailleurs tous ces excellents artistes ce soir dans une pièce des mêmes auteurs : *Place aux femmes!*

C'est vous dire que nous n'avons pas fini de rire!

La série des concerts classiques et internationaux continue à attirer une affluence sans cesse

grandissante de dilettantes. Les œuvres exécutées sont d'ailleurs toujours d'un haut intérêt d'art, et il nous suffira de citer la symphonie en *ut mineur* (Beethoven), l'ouverture du *Freischütz*, l'ouverture des *Maitres-Chanteurs*, où l'orchestre de Monte Carlo s'est montré comme à l'habitude d'une virtuosité transcendante.

Le dernier concert classique comprenait, en outre, d'importants fragments d'*Orphée* de Glück, avec le concours de M^{me} Deschamps-Jehin et des Chœurs. Gros succès pour cette noble et grandiose musique, ainsi que pour les interprètes.

Le concert international de dimanche présentait également un vif attrait. Consacré à l'école russe, il nous a permis de réentendre cette remarquable *Symphonie en sol mineur* de Kallinikow. Citons aussi la curieuse *Nuit sur le Mont-Chaube* de Moussorgski et la brillante *Cosatschoque* de Dargomyjski. Au prochain concert, on nous annonce le pianiste Delafosse.

Jeudi 17 Janvier 1901, à 2 heures 1/2 du soir

9^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. LÉON DELAFOSSE, pianiste

<i>Symphonie pathétique</i> (n° 6).....	Tschaïkowsky.
<i>Fantaisie</i> , pour piano et orchestre....	Léon Delafosse.
M. LÉON DELAFOSSE.	
Prélude du 3 ^e acte de <i>Tristan et Yseult</i>	Wagner.
Solo par M. DOREL.	
A. <i>Prélude</i>	Bach.
B. <i>Nocturne</i>	Liszt.
C. <i>Valse-Caprice</i>	Strauss-Tausig.
M. LÉON DELAFOSSE.	
<i>Invitation à la Valse</i>	Weber.
Arrangée et orchestrée par WEINGARTNER.	

P.-L.-M. — *De la Côte d'Azur en Allemagne et aux Pays-Bas.* — La Compagnie P.-L.-M. met en marche, pendant la saison d'hiver, un train de luxe dénommé « Berlin-Nice » circulant entre le littoral de la Méditerranée et Berlin, Hambourg et Amsterdam, par Marseille, Belfort et Francfort.

Ce train est composé exclusivement de wagons-lits (sleeping-cars) et d'un wagon-restaurant. Il a lieu trois fois par semaine dans chaque sens : les lundi, mercredi et samedi; il part de Menton à 9 h. 39 matin; de Berlin à 3 h. 40 soir; de Hambourg à 1 h. 52 soir, et d'Amsterdam à 2 h. 37 soir.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi dernier, trente-quatre tireurs ont pris part au *Prix Lonhienne*; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Paul de Lunden et Roberts. 8 sur 8; la troisième place a été pour M. Poizat. 7 sur 8.

Les gagnants des autres poules ont été MM. Chase, Blake, baron de Tavernost, comte Hunyadi.

Le *Prix de Soragna*, qui a été tiré vendredi, a réuni trente-huit tireurs; les première et deuxième places ont été partagées entre MM. Sam et Hans Marsch, tuant 10 sur 11; la troisième place a été partagée entre MM. Van den Bosch et Eales, 9 sur 11.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Catenacci, Poizat, Rondeaux, Faravelli, Robinson, Chase, comte Hunyadi et Mackintosch.

Hier lundi, quarante-cinq tireurs ont pris part au *Prix Curling*. La première place a été gagnée par M. Mackintosch, 11 sur 10; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Liebert, Hannam et Van den Bosch, 9 sur 10.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Robinson, Rondeaux, Blake, Catenacci et Asplen.

Mercredi 16 janvier. — *Prix Journu* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 17 janvier. — *Prix Hall*, 1,000 francs.

Samedi 19 janvier. — *Prix Moncorgé* (handicap), 1,000 fr.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

Lundi 21 janvier. — Grande Poule d'essai, 3,000 fr. et une médaille d'or.

Jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 janvier. — Grand Prix du Casino, un Objet d'Art et 20,000 francs.

Lundi 28 janvier. — Prix des Myosotis (handicap), 1,000 francs.

Mercredi 30 janvier. — Prix des Hortensias, 1,000 fr.

Vendredi 1^{er} février. — Prix de Monte Carlo (handicap), 4,000 francs.

Lundi 4 février. — Prix des Dalhias, 2,000 fr.

Mercredi 6 février. — Prix des Œillets (handicap), 1,000 francs

Vendredi 8 février. — Prix de Monaco (handicap), 2,500 francs.

Lundi 11 et mardi 12 février. — Prix du Grand Championnat Triennal, 10,000 francs et une médaille d'or.

Lettre de Paris

Paris, 13 Janvier 1901.

Dans la quinzaine qui vient de s'écouler, un souvenir ému réunissait, à la maisonnette des Jardies, les amis de Gambetta en un traditionnel pèlerinage. Depuis quelques années cette cérémonie intime a un peu perdu de son éclat, car elle semble déjà bien éloignée dans l'histoire cette date du 31 décembre 1882 qui emporta dans des conditions presque foudroyantes le célèbre tribun. Le destin lui avait été cruel depuis que Belleville, qui naguère l'acclamait, lui avait brusquement tourné le dos. A peine avait-il trempé ses lèvres à la coupe du pouvoir, qu'elle se brisait sous la main d'une majorité implacable.

Gambetta en avait ressenti une incurable amertume.

Lorsque le double coup de revolver, demeuré mystérieux, qui lui logea une balle dans la main droite et l'avant-bras, et une autre balle dans la hanche, précipita sa fin, il était déjà irrévocablement condamné. Il sentait si bien la gravité de son mal intérieur, qu'il avait fait appeler, en novembre, à Ville-d'Avray, une de nos plus hautes illustrations médicales. Surtout, il aurait voulu maigrir.

— C'est bien simple, lui avait répondu le savant praticien. Faites beaucoup de marche à pied, jamais de voiture. Puis de l'hydrothérapie. Enfin, et avant tout, une chose : j'ai vu en entrant beaucoup de chapeaux. Vous avez du monde à dîner. Eh bien, il faut manger seul : des viandes saignantes et du vin de Bordeaux C'est là le véritable secret.

— Alors, avait répliqué Gambetta, n'en parlons plus. Fermer ma porte, c'est me suicider moralement. Et puis ce n'est pas la peine. Je n'ai plus là — et il se frappa la poitrine — je n'ai plus que de l'eau. Plus de sang dans les veines, c'est la mort à bref délai. Il faut subir ce qu'on ne peut empêcher.

Mais ce pessimisme n'était qu'apparent, ainsi que put en juger M. Etienne, l'un de ses familiers les plus chers, dans une de leurs dernières conversations.

— Dans combien de jours, lui demanda-t-il, se termine cette année, 1882 ?

— Dans cinq jours, répondit M. Etienne.

— Eh bien, dans six jours, je serai sur pied. Cette maudite année m'a porté malheur et j'ai hâte d'en sortir.

Il en sortit, en effet, et sans retour, dans la nuit du cinquième au sixième jour.

On a écrit beaucoup de livres, de notices, d'articles sur l'œuvre et la vie de Gambetta, et la cérémonie annuelle des Jardies ne fait qu'en rapporter les plus sympathiques échos. Pour lui comme pour Mirabeau, qu'il admirait passionnément et qu'il tenta d'égalier, la trame se déchira brusquement et le personnage tombe avant d'avoir pu donner toute sa mesure, en proie aux polémiques souvent injustes et injurieuses des partis.

Mais ce qui domine au milieu de tant de notes discordantes, c'est cette invariable et unanime constatation sur l'homme : il était foncièrement bon et il aimait sincèrement ses amis.

On a divulgué toute une correspondance secrète où, dépouillant le politicien, il montrait librement sa nature confiante et généreuse.

On n'en pourrait pas dire autant de tous nos grands ou petits Cromwells.

* * *

Comme les hommes, les maisons ont leur destin !

On vient de vendre à l'audience des criées du tribunal de la Seine, la maison de Francisque Sarcey.

Quel écrivain ne le connaît pas, le petit hôtel de l'Oncle, si familièrement ouvert à tous les débutants de lettres ! Quel artiste n'a pas franchi le seuil de la demeure du maître critique du « Temps », tout à la fois si bon enfant et si redouté !

Il y a deux ans à peine que Sarcey est mort. Tandis que son gendre, M. Adolphe Brisson, publie ses « Quarante ans de Théâtre », la maison hospitalière fait sa dernière toilette pour affronter les enchères. Elle est avant tout un logis d'homme de lettres. Petit, mais confortable. L'Oncle aimait bien vivre. Mais il aimait plus encore travailler, et ses livres avaient tout envahi. Il y en avait dans les corridors, le long des escaliers et jusqu'aux combles, et la myopie fureteuse de Sarcey se retrouvait dans ce dédale avec une sûreté qui stupéfiait son cher About, médiocrement bibliophile.

* * *

C'est l'administration des beaux-arts de la Ville qui a pu enfin acquérir les peintures qui décoraient la cage du grand escalier de l'hôtel de Chevreuse aujourd'hui en démolition.

Ces peintures, exécutées en 1748 par deux artistes italiens, les Brunetti père et fils, sont d'un haut intérêt. Elles représentent, dans les entre-colonnements d'un vaste péristyle, des personnages dans le goût de Watteau, repartis en groupe pittoresques. Elles constituent un des plus curieux spécimens de ce genre de fêtes galantes qui fut exploité non seulement par Watteau et par ses élèves Pater et Lancret, mais par tous les artistes en renom de la première moitié du dix-huitième siècle.

L'hôtel dans lequel elles avaient été exécutées leur était de beaucoup antérieur. M. Charles Sellier, dans une étude vivante et complète publiée par la *Correspondance historique et archéologique*, en a retracé l'histoire. Nous lui empruntons les détails qui suivent.

C'est pour Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, dont les aventures guerrières et galantes, au moment de la Fronde, firent jaser toutes les bonnes langues de Paris, que Pierre Lemuet construisit en 1650 cet hôtel. La turbulente duchesse ne l'occupa qu'un temps limité.

Après avoir occupé le monde de ses exploits de tout genre, elle devait, dans sa vieillesse, l'occuper du bruit de son austère pénitence. Ayant renoncé, par esprit de mortification, à la vie du siècle, elle termina ses jours à Lagny, dans une retraite absolue, à l'édification générale.

Le fils aîné de son premier mari, Albert de Luynes, occupa l'hôtel après elle. On doit à sa femme, Anne de Rohan-Montbazon, qui était en même temps sa tante et sa filleule, la fondation de l'église Saint-Thomas d'Aquin dont elle posa, en 1683, la première pierre.

Sous la Révolution, l'hôtel appartenait au duc Albert de Luynes, colonel général de dragons, qui fut député patriote au tiers état et qui, n'ayant point émigré, conserva ses biens. L'évêque constitutionnel Grégoire fixa sa résidence dans l'hôtel sous le Consulat.

L'heure des mutilations arriva. En 1877, le prolongement du boulevard Saint-Germain amputa la première demeure de ses avants-corps et des deux tiers de sa cour. Dix ou quinze ans plus tard, l'ouverture du boulevard Raspail entama son jardin. C'était l'arrêt de mort de l'hôtel. Les héritiers des Chevreuse et des Luynes, qui avaient cessé depuis longtemps de l'habiter, viennent de le faire abattre pour bâtir des maisons de rapport à sa place. Il n'en restera que la décoration de la salle à manger, exécutée en plusieurs panneaux par Hubert Robert et cette décoration de la cage d'escalier, œuvre des Brunetti, qui trouvera ses invalides avant peu dans un des musées de la Ville.

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les forces hydrauliques des Alpes en France, en Italie et en Suisse. — Dans un mémoire publié dans les *Annales des ponts et chaussées*, M. R. Tavernier étudie la question toute d'actualité de l'importance des forces hydrauliques dans chaque pays, en s'appuyant sur les statistiques connues et en prenant 200 chevaux comme limite inférieure des « grandes forces ».

On peut admettre que la puissance représentée par les chutes d'eau des Alpes est de 5 millions de chevaux en eaux moyennes, mais dans quelles conditions et à quel prix peut-on utiliser cette énorme puissance ? C'est la réponse à ces deux questions que M. Tavernier s'efforce de préparer dans son mémoire. L'auteur s'attache d'abord aux questions de statistique et de législation. Pour l'établissement de statistiques complètes et définitives, il préconise le système suisse qui consiste à diviser la surface totale du pays, y compris celle des bassins situés en territoires étrangers mais faisant partie du système fluvial envisagé, en quatorze sections, et à étudier, pour chacune de ces sections :

1° La surface du bassin de réception, des zones de 300 en 300 mètres au-dessus de la mer, des rochers, forêts, glaciers et lacs ;

2° L'emplacement et le repérage de stations d'observations, avec profils en travers, pour chaque section ;

3° Les profils en long des cours d'eau et les profils en travers spéciaux ;

4° Le débit minimum des cours d'eau et les courbes de débit aux stations choisies.

L'auteur s'occupe ensuite des questions économiques relatives à l'exploitation des grandes forces hydrauliques, et donne des renseignements intéressants sur le prix de revient de l'unité de puissance, sur les distributions d'énergie, etc.

Un dernier chapitre est consacré à l'exposé des législations françaises et étrangères, relatives à l'aménagement des forces hydrauliques et à l'examen des mesures à prendre pour combattre efficacement ce que l'auteur appelle les deux fléaux de l'organisation administrative française : la centralisation et la lenteur.

Un pont suspendu de 314 mètres de portée.

— Les anciennes mines d'argent espagnoles de Mampini (Mexique) ayant été récemment remises en exploitation, on a reconstruit, afin de permettre d'amener le minerai depuis les puits d'exploitation jusqu'à la voie ferrée qui les conduit aux fours, un pont suspendu par dessus la rivière d'Ojuela.

Ce pont suspendu, dont *Engineering Record*, donne la description, a 314 mètres de portée ; il est porté par des tours en bois, qui ont 15^m,25 de hauteur. Les bases de ces tours, qui sont carrées et ont 4^m,10 de côté, reposent sur des piles carrées en maçonnerie, de 5^m,35 de côté. A l'une des extrémités du pont, ces piles en maçonnerie ont 21^m,35 de hauteur de plus qu'à l'autre extrémité.

Les câbles sont espacés de 9^m,15, d'axe en axe, au sommet des tours, et de 3^m,05 en leur milieu ; ils sont composés chacun de trois câbles en acier de 0^m,05 tordus ensemble. Les extrémités des câbles sont assujetties à des ouvrages en maçonnerie établis dans des tunnels creusés dans la roche qui constitue les parois abruptes de la montagne.

Le pont est en bois, il est établi à environ 1.500 mètres au-dessus du niveau de la mer, et les variations de température sont si faibles que les supports des câbles sont fixés à la partie supérieure des tours, sans que l'on se soit préoccupé des dilatations ou des contractions qui peuvent se produire derrière eux.

La charge maxima qu'ait à supporter le pont est constituée par quatre wagons à minerai de 6 tonnes chacun ; ces wagons vont des mines aux magasins de réserve par la gravité, la voie étroite, posée sur le tablier du pont, ayant une inclinaison de 6 p. 100, et ils sont traînés en sens inverse, d'un bout à l'autre du pont, par un câble de 0^m,012 actionné par un moteur électrique.

MARINE ET COLONIES

La traversée d'Europe aux Etats-Unis.

M. Camena d'Almeida a fait récemment à la Société de géographie de Bordeaux une instructive communication sur l'histoire et l'état actuel des moyens de transport à vapeur entre l'Europe et les Etats-Unis, dont voici un bref extrait :

Les services périodiques et réguliers par navires à voiles commencèrent en 1816, ce furent ceux de la *Boule-Noire* entre Liverpool New-York, avec des durées moyennes de 23 jours d'Amérique en Europe, et de 40 jours d'Europe en Amérique. En 1850, la durée des traversées pour les voiliers était encore de 14 à 15 jours et ne fut ramenée à 12 et 13 jours, entre Liverpool et New-York, que par les clipper américains, à la voilure puissante, mais compliquée et d'un trop faible tonnage pour fournir un service rémunérateur.

En ce qui concerne les bateaux à vapeur, c'est au *Savannah*, navire américain de 350 tonnes, que paraît revenir l'honneur de la première traversée transocéanique accomplie en 26 jours de Savannah à Londres (1819) ; mais ce fut un essai isolé, et il faut arriver au *Great Eastern* (1838) pour trouver trace d'un service à peu près régulier avec des durées de 15 jours et demi d'Europe en Amérique, et 13 en sens inverse. Le minimum fut de 12 jours 7 heures 30 minutes.

Les grandes compagnies de navigations à vapeur

apparaissent dès 1840 ; la première fut la Compagnie Cunard, dont la *Britannia* inaugura les services le 14 juillet 1840. La *Britannia* était un paquebot en bois, à roues, 68 mètres de long avec une machine de 750 chevaux, consommant 40 tonnes de charbon par jour et portant d'ailleurs encore une voilure importante. En 1841, elle fit le trajet Halifax-Liverpool en 10 jours; ce fut la traversée la plus rapide jusqu'en 1851.

La Compagnie Cunard ne tarda pas à avoir des concurrents; en 1861, les services à vapeur transatlantiques réguliers occupaient 8 compagnies avec 42 navires; en 1871, ils occupaient 13 compagnies disposant de 121 navires.

En 1863, la *Scotia*, le dernier vapeur à roues de la Compagnie Cunard, réduisit pour la première fois la traversée à moins de 9 jours; en 1882, le record fut ramené à moins de 7 jours par l'*Alaska* de la ligne Guion, et ce n'est qu'à partir de 1889 que l'on put enregistrer des traversées de moins de 6 jours. L'honneur en revint à la *City of Paris* de la Compagnie Imman (Aujourd'hui *American Line*), qui alla de Queenstown à New-York en 5 jours 20 heures, rapidité qui ne fut dépassée qu'en 1891 par le *Teutonic* et le *Majestic* de la ligne *With Star*. En 1893, survinrent la *Campania* et la *Lucania* de la Compagnie Cunard, qui accomplirent la traversée Queenstown-New-York en 5 jours 7 heures 30 minutes à la vitesse moyenne de 21.7 nœuds qui resta la plus grande vitesse réalisée jusqu'à l'apparition des grands navires allemands *Kaiser Wilhelm der Grosse*, du *Norddeutscher Lloyd*, et *Deutschland*, de la Compagnie Hambourg-Amérique, qui ont éclipsé leurs concurrents.

M. d'Almeida fait d'ailleurs remarquer que les grandes vitesses ne peuvent être obtenues qu'au prix d'une énorme dépense de charbon. Pour passer de 10 nœuds à 18, il faut une machine neuf fois plus forte, et si des perfectionnements n'étaient intervenus la dépense de charbon serait dix fois plus forte. Les grands paquebots sont de véritables mangeurs de charbon, leur consommation par 24 heures est de 250 tonnes pour la *Touraine*, de 316 pour le *Teutonic*, de 500 pour la *Lucania* et le *Kaiser Wilhelm*, en même temps que la puissance des machines atteint les chiffres respectifs de 12,000, 19,500, 28,000 et 31,000 chevaux-vapeur!

Si la consommation en charbon par cheval-heure était restée la même qu'en 1840, il faudrait emporter 9,000 tonnes de charbon pour une traversée transatlantique à la vitesse de 22 nœuds. Si les machines avaient conservé le même poids par unité de force, elles pèseraient 14,000 tonnes, c'est-à-dire plus que le poids total d'un grand paquebot comme la *Lucania*. On a pu heureusement, grâce aux machines compound, à triple et même à quadruple expansion, réduire la dépense en combustible et le poids des machines.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 Janvier 1901

BEAULIEU, yacht à voiles *Miss Marie*, fr., c. Ferré. sur lest.
CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, sable,
b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

Départs du 6 au 13 Janvier

CANNES, b. *Fortune*, fr., c. Dalbéra, sur lest.
b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, Condamine

ADJUDICATION VOLONTAIRE

à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire

Le Jeudi 31 Janvier 1901, à 3 heures

D'un fonds de commerce de

MAISON MEUBLÉE

dite *Villa des Orangers*, exploité à Monaco, rue Louis, n° 9, ensemble la clientèle, le matériel et le mobilier servant à son exploitation, et le droit au bail.

Entrée en jouissance immédiate.

Mise à prix outre les charges, 12,000 francs.

Paiement comptant.

Consignation pour enchérir, 1,000 francs.

Les enchères seront de 50 francs.

S'adresser pour tous renseignements à M^e BLANC, notaire.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi vingt et un janvier 1901, à deux heures de l'après-midi, dans un appartement au second étage du *Palais Royal*, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles en très bon état, de salon, salle à manger et chambre à coucher.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi vingt-deux janvier 1901, à deux heures de l'après-midi, dans un magasin de chaussures dénommé *A Jeanne d'Arc*, sis à Monaco, rue Grimaldi, n° 40, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 22 janvier courant, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente d'une quantité de meubles et effet tels que : lits en fer complets, glaces, portières, couvertures, rideaux, bibelots et costumes divers, vaisselle, lingerie, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouté

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier

Souvenirs du pays

MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS

JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES

PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES

FOURNITURES DE BUREAUX

PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS

GANTS. — RUBANS. — VOILETTES

CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES

CRAVATES. — CHAUSSURES FINES

OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES

ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS

ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LE MONITEUR
DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure colorisée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
7	762.8	763.2	762.2	762.5	761.5	11.5	11.5	11.2	11.2	10.2	61	Est fort.	Variable.		
8	63.2	63.2	63.2	63.5	64.2	10.1	10.9	10.5	10.2	10.2	56	id.	Couvert.		
9	64.2	63.8	63.2	63.2	63.5	9.9	10.5	10.5	10.2	9.8	70	Est faible.	id. pluie.		
10	63.2	63.2	62.5	63.2	63.3	10.2	10.5	10.5	9.8	9.8	55	id.	Couvert.		
11	63.8	63.5	63.2	63.2	63.7	8.2	12.2	11.5	10.2	10.2	72	id.	Beau temps		
12	64.2	64.5	63.8	64.2	64.4	9.5	13.2	12.5	11.2	9.4	70	id.	id.		
13	66.2	67.1	66.8	67.2	67.2	11.2	14.2	13.2	12.4	11.9	75	id.	id.		
DATES						7	8	9	10	11	12	13			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	11.8	10.9	11.2	11.2	12.2	13.2	14.4		
						Minima	9.8	10.2	9.7	9.6	7.9	9.2	10.8		
												Pluie tombée : 4mm 5			